

À L'UNIVERSITÉ

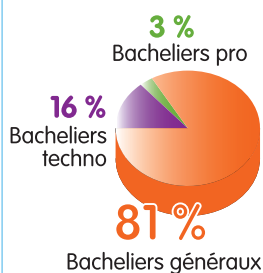
Les licences

La **licence** est le premier pas vers des **études longues**. Organisées en parcours associant plusieurs disciplines, elles permettent aux étudiants d'envisager des orientations variées.



© JÉRÔME PALLÉ/ONISEP

Qui est en licence ?



Source : DEPP 2006
(240701 bacheliers)

► Où et comment ?

L'université couvre des domaines de formation très nombreux et délivre des diplômes à différents niveaux : licence, master, doctorat (d'où l'appellation LMD).

- La **licence** se prépare en **3 ans** au sein d'une unité de formation et de recherche (UFR). La 1^{re} année est dite **L1** ; la 2^e année, **L2** ; la 3^e année, **L3**.
- Les cours magistraux en amphi alternent avec des travaux pratiques (TP) ou dirigés (TD).

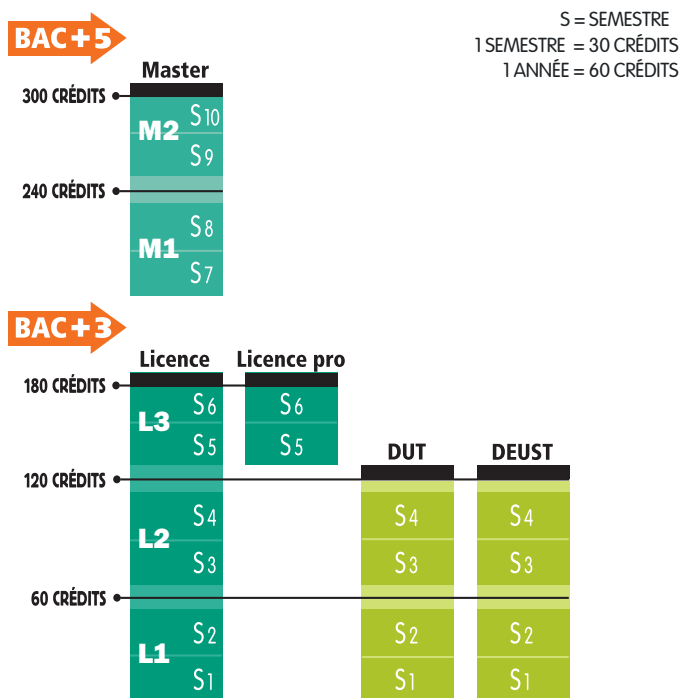
De nombreuses UFR proposent des **stages** en 2^e année. Cette première expérience en entreprise permet d'affiner ses projets professionnels et de préparer son orientation future.

► Accès

La seule exigence pour entrer à l'université est d'avoir le bac (ou un diplôme équivalent). Toutes les séries sont admises, mais il est recommandé de choisir une filière cohérente avec son profil.

- Suivre des études dans la filière de son choix est un droit : il n'y a, en principe, pas de sélection à l'entrée. Mais les capacités d'accueil peuvent être limitées et les candidats nombreux. **Certaines filières** très demandées organisent ainsi des **tests de niveau** lors des inscriptions : en langues, en arts plastiques, en musique...
- S'il est aisé de s'inscrire en licence, il est important de **se renseigner avant sur les contenus** de la filière envisagée, ses exigences, les profils adaptés... afin de limiter les risques d'échec.
- Un dispositif dit « **d'orientation active** » se met en place dans certaines universités. L'objectif est de guider les bacheliers vers les filières où ils ont le plus de chance de réussir.

Organisation des études universitaires



► Rythme de travail

Avec 15 à 25 heures de cours par semaine, la tentation peut être grande de se laisser vivre. Attention : chaque semestre donne lieu à deux sessions d'examen (contrôle continu, examens terminaux) dont une de rattrapage. Pour ne pas être de ceux qui échouent en 1^{re} année – près d'un étudiant sur deux –, il faut **approfondir ses cours régulièrement**, lire des ouvrages, chez soi et en bibliothèque universitaire (BU). Comptez **une vingtaine d'heures de travail personnel par semaine**. Être autonome, savoir organiser son temps, avoir un certain goût pour la théorie et les recherches personnelles sont des qualités indispensables pour réussir.

À noter : un accompagnement est mis en place par les enseignants et les services universitaires d'information et d'orientation dès la rentrée : semaine d'accueil des nouveaux inscrits, tutorat...

► Au programme

Organisées en domaines, mentions, spécialités... les licences prennent des appellations variables d'une fac à l'autre. On distingue une trentaine de voies de formation, de la biologie au sport, en passant par les arts ou le droit. Déclinées en parcours types, définis par chaque université, les mentions permettent d'acquérir une **culture générale** solide et des **compétences dans un domaine précis**.

- La **licence générale** est découpée en six semestres avec un tronc commun sur les 1^{er} et 2^e semestres. Chaque semestre est composé d'**unités d'enseignement (UE)** obligatoires et optionnelles qui correspondent elles-mêmes à un nombre de crédits donné. Au total, l'étudiant doit valider 30 **crédits** par semestre d'études, soit 60 par année universitaire. Un découpage qui permet une **orientation progressive**.

- À partir du 5^e semestre, l'étudiant choisit une **spécialisation** en fonction de ses motivations, de ses aptitudes et de ses objectifs (poursuite d'études ou projet professionnel). Il construit ainsi un parcours personnalisé, en accord avec l'équipe pédagogique.

- À noter, la possibilité, après une L2 validée, de s'orienter en **licence professionnelle** afin de se spécialiser en un an dans un domaine d'activité, un métier...

► Validation du diplôme

Selon les universités, l'évaluation des connaissances se fait par contrôle continu ou examen terminal, voire une combinaison des deux modalités.

- La **licence générale** est validée par **180 crédits**. Des crédits **capitalisables**, c'est-à-dire définitivement acquis, quelle que soit la durée du parcours, ce qui autorise une interruption puis une reprise des études. Et **transférables**, en France et dans les pays de l'espace européen. Les périodes d'études à l'étranger sont ainsi validées. L'objectif du système de crédits est de **favoriser la mobilité** : d'un établissement à l'autre, d'une région ou d'un pays à l'autre.

En dépit des nombreux intitulés possibles, précisant le domaine, la mention, voire la spécialité suivis, la licence est un **diplôme national** habilité par le ministère de l'Éducation nationale.

- **À côté de la licence**, l'université continue à délivrer, sur demande de l'étudiant, un diplôme intermédiaire : le diplôme d'études universitaires générales (DEUG) après une L2 validée.

► Poursuite d'études

La licence générale est conçue pour une poursuite d'études.

- Ceux qui décident de continuer à l'université s'inscrivent en master (bac + 5).

Ce diplôme correspond à quatre semestres et 120 crédits. Le master est organisé sur deux années (**M1** et **M2**) qui se déclinent en « recherche » ou « professionnel ».

Le **master recherche** vise l'inscription en doctorat (bac + 8) ; le **master pro**, l'insertion dans une fonction ou un secteur précis.

- Autre possibilité : **rejoindre une école** de commerce, d'ingénieurs, un institut d'études politiques, une école de journalisme... accessibles sur titres et épreuves. Ou se présenter aux **concours de catégorie A** de la **fonction publique** : attaché, enseignant...

► Débouchés

Contrairement à la licence professionnelle, la licence généraliste ne permet pas de s'insérer sur le marché du travail. C'est alors à **bac + 5** que les compétences des universitaires sont attendues.

- À l'issue du **master pro**, les débouchés sont en lien avec la spécialité. Les profils **scientifiques**, notamment ceux à vocation industrielle (électronique, automatisme, maintenance...), sont les mieux placés sur le marché du travail.

Les diplômés en **gestion** connaissent aussi des conditions d'insertion favorables.

Les profils **littéraires, sciences humaines et droit** nécessitent le plus souvent l'acquisition d'une double compétence (langue et informatique ; lettres et communication ; art et gestion...), très appréciée des employeurs.

- Le **master recherche** forme les futurs enseignants recrutés sur concours (agrégation) ; le **doctorat**, les futurs chercheurs. ●

> Voir les formations p. 21 à 29

> Pour les spécialités, voir les formations par domaines p. 30 et suivantes

S'inscrire en licence

► Les universités ont souvent recours à une **procédure automatisée pour la préinscription**. Il faut indiquer ses vœux sur l'internet mi-mars et les confirmer auprès de l'université sitôt connus les résultats du bac.

► Attention ! si la **sectorisation géographique** s'applique à la filière que vous demandez, vous n'aurez pas le choix du site d'enseignement.

► Si vous voulez changer d'**académie**, vous devez en faire la demande auprès de l'université souhaitée, et attendre l'aval de la commission.

Les lycéens sont toujours prioritaires dans leur académie d'origine.

► Voir le calendrier p. 4-5.

INFO +

L'université c'est aussi...

- **Médecine, dentaire, pharmacie, sage-femme**, les études médicales se déroulent à l'université et débouchent sur des diplômes d'État (DE) obligatoires pour exercer.

Des cursus de 5 à 11 ans, accessibles sur concours.

- **Certaines formations paramédicales** y sont aussi dispensées : celles d'audioprothésiste, d'orthoptiste et d'orthophoniste. En 3 ou 4 ans, elles mènent au certificat de capacité.

- L'université abrite les **instituts universitaires de technologie (IUT)** > voir p. 12, les instituts universitaires de formation des maîtres (**IUFM**) qui préparent aux concours d'enseignant, les instituts d'études judiciaires (**IEJ**) qui préparent aux concours des écoles d'avocats, de magistrats, notaires et commissaires de police, ainsi que des écoles d'ingénieurs > voir p. 16 et 17.

- Sont aussi délivrés à l'université : les diplômes universitaires (**DU**, tout niveau), les diplômes d'études universitaires scientifiques et techniques (**DEUST**, 2 ans après le bac).

Les licences professionnelles

Elles se préparent après un bac + 2 (L2, BTS, DUT), à l'université, en lycée, en école ou en centre de formation d'apprentis. Elles conduisent à un métier dans un secteur précis. Leur objectif est de favoriser l'insertion sur le marché de l'emploi.

À L'UNIVERSITÉ

Le DUT

(diplôme universitaire de technologie)

Un diplôme qui permet **l'insertion** sur le marché du travail et la **poursuite d'études**.



© JÉRÔME PALLÉ/ONISEP

S'inscrire en DUT

- En février, saisie des vœux sur le site www.candidut.com
Attention : certains IUT ont mis en place leur propre serveur.
- En avril, validation des demandes via la procédure automatisée en vigueur dans votre académie.
- Voir le calendrier p. 4-5.

➤ Où et comment ?

Il se prépare en 2 ans, à l'université, dans un institut universitaire de technologie (IUT). Les études sont organisées sur **4 semestres**. La formation alterne cours en amphithéâtre et travaux en petits groupes. Les **projets tutorés** incluent soutien pédagogique et méthodologique. Quelques IUT offrent la possibilité de suivre la formation par apprentissage. Attention ! Le programme d'études n'est pas allégé pour autant (voir Info +).

➤ Accès

Avec le bac. Celui-ci doit être compatible avec la spécialité visée. La sélection s'effectue sur dossier scolaire (bulletins de terminale notamment), parfois sur tests et entretien de motivation.

À noter : certains IUT proposent la formation en un an pour les candidats ayant déjà validé un bac + 2. C'est ce qu'on appelle l'« année spéciale DUT ».

➤ Rythme de travail

Entre 35 et 40 heures par semaine de cours, travaux dirigés (TD) ou pratiques (TP), soit quasiment autant qu'en terminale. Et **beaucoup de travail personnel** (devoirs à la maison). Le rythme de travail, soutenu, exige constance, rigueur et sens de l'organisation.

INFO +

L'apprentissage

- Une formule **pour les formations à vocation professionnelle** de tous niveaux. Dans l'enseignement supérieur, **cinq apprentis sur dix préparent un BTS et un sur dix, un DUT.**
- Les avantages de la formule : faire ses études tout en étant salarié, mettre en application la théorie apprise en cours et acquérir une première expérience. Un choix d'études qui ne va pas sans contraintes. Vie active rime en effet avec horaires et vacances de salariés, emploi du temps chargé... Il n'est pas toujours facile de gérer son temps entre travail et études.
- De fait, le taux de réussite des apprentis est inférieur à celui des élèves scolarisés. D'où la nécessité de s'engager en connaissance de cause.
- Pour en savoir plus :** www.lapprenti.com ; www.travail.gouv.fr

➤ Au programme

La formation couvre un domaine professionnel permettant de s'adapter à une famille d'emplois (exemple : gestion logistique et transport). Elle comporte **une majeure et trois modules** choisis par l'élève selon son projet, ainsi que **10 semaines de stage** valant première expérience professionnelle. Attention ! tous les secteurs d'activité ne sont pas représentés. Aucun DUT dans le domaine de l'audiovisuel, des arts appliqués et du textile, par exemple.

➤ Validation du diplôme

Le **diplôme national** est délivré sur la base d'un contrôle continu des connaissances. Avec une validation à chaque fin de semestre. Inscrit dans le LMD > voir p. 8, le DUT donne droit à **120 crédits**.

➤ Poursuite d'études

La formation générale et polyvalente du DUT favorise la poursuite d'études. Les possibilités varient selon la spécialité. À l'université, les **licences pro** sont la voie la plus adaptée ; elles permettent d'acquérir une spécialité ou d'approfondir la formation tout en accédant à un niveau bac + 3. Les **licences généralistes** sont accessibles avec un très bon dossier ; l'objectif est la poursuite d'études en master (bac + 5). Autre possibilité : **rejoindre une école** d'ingénieurs ou de commerce grâce aux « admissions parallèles » (pour 3 ans), ou suivre une **formation complémentaire** (1 an).

➤ Débouchés

L'**insertion professionnelle** des titulaires de DUT est **globalement satisfaisante**, avec des distinctions selon les spécialités. La situation à l'embauche est plus favorable dans l'industrie et dans le commerce. ●

- > Voir les formations p. 21 à 29
- > Pour les spécialités, voir les formations par domaines p. 30 et suivantes
- > Pour les adresses des IUT, voir p. 60

DANS LES LYCÉES ET LES ÉCOLES

Le BTS

(brevet de technicien supérieur)

Les BTS et BTSA (pour l'agriculture) répondent aux **besoins des entreprises**.



© JÉRÔME PALLÉ/ONISEP

► Où et comment ?

Il se prépare en 2 ans, en lycée ou en école, dans une section de techniciens supérieurs (STS). Avec une trentaine d'élèves par classe, l'**encadrement pédagogique** est proche de celui de terminale. Plusieurs établissements permettent de suivre la formation en **apprentissage** : une formule réservée aux plus motivés et travailleurs, car le programme des études s'ajoute au travail en entreprise.

À noter : deux BTS se préparent en 3 ans : le BTS de prothésiste-orthésiste et le BTS de podologue-orthésiste.

► Accès

Avec le **bac**. Celui-ci doit être compatible avec la spécialité visée. La sélection s'effectue sur dossier scolaire (bulletins de terminale et 1^{re}), parfois sur dossier de travaux (dans les sections arts par exemple), tests ou entretien. Le BTS s'adresse essentiellement aux bacheliers techno mais aussi aux élèves ayant obtenu un bac pro avec mention bien ou très bien.

► Rythme de travail

Entre 35 et 40 heures par semaine de cours, travaux dirigés (TD) et pratiques (TP), soit quasiment autant qu'en terminale. Sans oublier les devoirs, les projets à rendre... Le **rythme de travail est assez soutenu** ; il exige constance, rigueur et sens de l'organisation.

► Au programme

Le BTS permet d'acquérir des **compétences dans un domaine pointu** : par exemple, le transport, l'édition, l'électronique, le design de

mode... Il est proposé dans 108 spécialités, souvent enrichies d'options très ciblées.

Avec un objectif d'insertion sur le marché du travail, la formation mise sur les **travaux pratiques**, les **stages** et l'intervention en cours de professionnels du secteur d'activité. Les matières générales (français, maths, langues...) constituent la moitié de la formation en 1^{re} année et le tiers en 2^e année.

► Validation du diplôme

Le **diplôme, national, est délivré à l'issue d'un examen final**. Les résultats obtenus en 1^{re} année sont déterminants pour le passage en 2^e année. Les BTS et les BTSA sont intégrés dans le LMD pour 120 crédits > voir p. 8.

► Poursuite d'études

Les titulaires de BTS sont moins nombreux que ceux de DUT à continuer leurs études au-delà de bac + 2. Leur formation moins axée sur les enseignements généraux les prépare peu à entreprendre des cursus longs (bac + 5).

Restent les **licences pro** (bac + 3). À l'université, celles-ci accueillent des titulaires de BTS. L'accès se fait sur dossier : la spécialité visée doit être en lien avec la filière d'origine ou apporter une double compétence motivée par un projet professionnel. Et le niveau doit être bon.

Les **écoles d'ingénieurs** proposent des concours spécifiques, mais la sélection est sévère : il est recommandé de suivre en 1 an une **préparation en ATS** (année spéciale pour techniciens supérieurs).

Certaines **écoles de commerce** recrutent aussi des titulaires de BTS.

Autre possibilité : suivre une **formation complémentaire**.

► Débouchés

Les BTS sont appréciés des entreprises. La situation à l'embauche est plus favorable pour certaines spécialités, notamment les spécialités industrielles et commerciales. ●

> Pour les spécialités, voir les formations par domaines p. 30 et suivantes

> Pour les adresses des sections de techniciens supérieurs voir p. 60

S'inscrire en BTS

► En janvier, retrait des dossiers pour les STS publiques de l'académie auprès du secrétariat de son lycée. Pour les autres, et les spécialités rares, s'adresser directement aux établissements concernés.

► En avril, validation des demandes via la procédure automatisée en vigueur dans l'académie.

► Le passage par une année de mise à niveau (MAN) est obligatoire pour intégrer certains BTS. C'est le cas du BTS hôtellerie-restauration, pour ceux qui n'ont pas un bac techno hôtellerie, et des dix BTS des arts, pour ceux qui n'ont pas le bac STI arts appliqués.

S'inscrire en BTSA

► En février, retrait des dossiers auprès des lycées agricoles du département. Et inscription sur le site www.btsa.educagri.fr

► En avril, après un entretien individuel, les lycées rendent un premier avis. Les professeurs vérifient l'adéquation de votre bac avec le BTSA visé.

► L'affectation est prononcée par une commission nationale.

► Voir le calendrier p. 4-5.

Quelles différences ?

DUT

- ◀ à l'université
- ◀ 250 élèves par promo
- ◀ 65 % ont un bac général
- ◀ 45 filières au choix
- ◀ études polyvalentes
- ◀ contrôle continu
- ◀ 2/3 des diplômés poursuivent leurs études

BTS

- ◀ en lycée ou en école
- ◀ 30 élèves par classe
- ◀ 65 % ont un bac techno
- ◀ 142 filières au choix
- ◀ études plus spécialisées
- ◀ examen final
- ◀ 1/3 des diplômés poursuivent leurs études

DANS LES LYCÉES

Les classes prépas

Exigeantes, les classes prépas (CPGE) sont la principale voie d'accès aux grandes écoles.



© JÉRÔME PALLÉ/ONISEP

► Où et comment ?

Les prépas se déroulent sur **deux ans**. Elles alternent **cours** théoriques et **exercices pratiques**, devoirs sur tables et « colles » (interrogations orales).

- La formation est dispensée principalement par les **lycées publics** et privés. Les effectifs sont raisonnables et les enseignants disponibles. Attention : les établissements **ne proposent pas toujours la 2^e année**. Ce qui oblige alors à changer de lycée, voire de ville. Se renseigner lors de l'inscription.
- Les prépas **mènent**, selon la filière, aux écoles normales supérieures (ENS), aux écoles d'ingénieurs ou vétérinaires, aux écoles de commerce et gestion. Des **écoles prestigieuses** qui requièrent un bon niveau général, de grandes capacités de travail et une solide motivation.

INFO +

À chaque CPGE, son profil

- **les prépas ENS lettres (Ulm et Lyon)** accueillent les L, ES et S, ayant des dispositions littéraires.
- **les prépas ENS lettres et sciences sociales** s'adressent aux S ou ES littéraires et bons en maths.
- **les prépas artistiques ENS Cachan** accueillent les STI de la spécialité arts appliqués mais aussi les L, ES et S ayant suivi une mise à niveau en arts appliqués.
- **les prépas économiques et commerciales**, option scientifique, économique ou technologique, s'adressent respectivement aux S, ES ou L, et STG.
- **les prépas économiques Cachan** recrutent sur deux profils : l'option économie, droit, gestion retient les ES, certains L profil maths mais très rarement les STG ; l'option économie, méthodes quantitatives de gestion préfère les ES bons en maths et les S.
- **les prépas scientifiques MPSI** (mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur), **PCSI** (physique, chimie et SI) et **PTSI** (physique, technologie et SI) sont réservées aux S.
- **les prépas BCPST** (biologie, chimie, physique et sciences de la Terre) s'adressent aux S mais aussi aux STL de la spécialité biochimie-génie biologique.
- **les prépas technologiques TSI** (technologie et sciences industrielles) recrutent des STI de spécialité industrielle et des STL de la spécialité physique de laboratoire et de procédés industriels ; **les prépas TPC** (technologie et physique-chimie), des bacheliers STL des spécialités physique ou chimie de laboratoire et de procédés industriels ; **les prépas TB** (technologie, biologie), des STL de la spécialité biochimie et génie biologique, voire des STAV (ex STAE ou STPA).

► Accès

Admission sur **dossier scolaire** (et présentation de travaux personnels en prépa artistique). Sont examinées les notes de première et du 1^{er} trimestre de terminale, les **appréciations** des professeurs et la **motivation**.

- Les prépas ne sont donc pas réservées aux « têtes de classes ». L'important est d'avoir un **bon niveau général** et des **résultats réguliers**.
- Les CPGE ne concernent pas que les **bacheliers généraux**, même s'ils y sont majoritaires (95 % des effectifs). Certaines classes sont réservées aux bacheliers **technologiques** : l'option technologique des prépas économiques, ainsi que les prépas scientifiques TB, TSI et TPC. Les **profils demandés varient selon les filières et les voies** (À chaque CPGE, le bon profil, ci-contre).

► Rythme de travail

Concours oblige, le **rythme est soutenu**. Il est essentiel de bien **s'organiser** pour pouvoir fournir un **effort régulier**.

► Au programme

Les **programmes sont conditionnés par les concours préparés**. Pluridisciplinaires, ces classes accordent une large place à la culture générale et aux langues étrangères.

- En **prépa ENS lettres**, sont proposés des cours de philo, français, histoire, langue vivante, langues et cultures de l'Antiquité et des options, grec, latin, arts... Depuis la rentrée 2007, la 1^{re} année est commune aux prépas Ulm et Lyon. Le choix entre les deux ENS se fait en 2^e année.
- En **prépa ENS lettres et sciences sociales**, les deux années comportent des cours de philo, français, histoire-géo, langue, maths, économie et, en option, grec ou latin.
- En **prépa Saint-Cyr Lettres**, le programme est proche du précédent, le sport en plus.
- En **prépa artistique Cachan**, les élèves ont

des cours en création industrielle, histoire et philosophie de l'art, arts graphiques, langue.

● En **prépa scientifique**, si la théorie et le raisonnement abstraits ont toujours une place prépondérante dans l'enseignement, les sciences expérimentales ne sont pas exclues du programme.

En **MP** (post-MPSI), les maths et la physique sont les disciplines reines, sans oublier la chimie et les sciences industrielles. En **PC** (post-PCSI), la physique et la chimie dominent avec une approche expérimentale; les maths y sont moins abstraites qu'en MP.

En **PSI** (post-MPSI, PCSI, PTSI + sciences de l'ingénieur), il y a des maths, de la physique, de la chimie, de la mécanique, de l'automatique, mais la priorité est accordée à l'approche expérimentale et à l'étude d'objets techniques.

En **PT** (post-PTSI), sont prévus l'analyse des systèmes automatisés, des maths, de la physique et des travaux pratiques en technologie industrielle.

● En **prépa économique Cachan**, l'accent est mis sur l'économie et la gestion. S'y ajoutent des cours renforcés de droit ou de maths selon l'option de concours choisie.

● En **prépa économique et commerciale**, place à la culture générale, aux sciences humaines et aux langues étrangères. L'option **scientifique** est axée sur les maths. En option **économique**, les maths explorent les statistiques et l'économétrie. En option **technologique**, les maths sont moins importantes.

► Validation des études

Le **passage de la 1^{re} à la 2^e année** est conditionné par les résultats et l'avis des professeurs. Le **redoublement** est impossible. En 2^e année, cap sur les concours.

En cas d'échec, il est possible de refaire la 2^e année à condition d'avoir l'approbation du conseil de classe.

● L'évaluation en **contrôle continu** permet à chacun de faire régulièrement le point sur ses acquis et ses progrès.

À **noter**: le **niveau** étant **élevé**, les notes sont souvent plus faibles qu'en terminale. Il ne faut pas se décourager pour autant et persévérer.

● Les classes prépas sont inscrites dans le schéma LMD depuis l'année 2007 > voir p. 10. Cela se traduit par la délivrance de crédits européens et d'une attestation descriptive du parcours de l'élève. La double inscription universitaire n'est donc plus nécessaire.

► Poursuite d'études

Les CPGE sont la principale voie d'accès aux **grandes écoles**. Cependant, les **chances de réussite** ne sont pas identiques.

● À l'issue des prépas littéraires, un élève sur dix intègre une école. Il faut dire que le nombre de places est faible (8 à l'ENS Cachan, 100 à Ulm, 115 à Lyon, 15 à l'École des chartes). Il l'est encore davantage après une prépa artistique.

● En revanche, à l'issue des **prépas scientifiques**, la réussite est au rendez-vous. 80 % des élèves intègrent l'une des 250 écoles d'ingénieurs après 2 ou 3 ans. Attention à ne pas miser que sur les plus connues : Mines, Polytechnique, Ponts...

● De même, à l'issue des **prépas économiques**, plus de 87 % des élèves intègrent l'une des 80 écoles de commerce. En effet, on compte 8 000 candidats pour 7 000 places. Là aussi, ne pas se limiter à HEC, EAP-ESCP, ESSEC, EM Lyon...

En cas d'échec au concours, il faut soit redoubler sa 2^e année, soit se réorienter.

La plupart des écoles d'ingénieurs ou de commerce recrutent aussi à bac + 3 ou 4. Il est donc possible de poursuivre ses études à l'université et de **retenter sa chance par le biais des admissions parallèles**.

Les élèves sortant de prépas obtiennent de bons résultats.

Pour faciliter les poursuites d'études des élèves de CPGE, des conventions existent entre les lycées et les établissements d'enseignement supérieur. ●

> Pour les adresses des établissements, voir p. 62

S'inscrire en classes prépas

► Les classes prépas ont mis en place une **procédure informatisée**. Dès décembre, indiquer ses vœux sur www.admission-postbac.fr pour obtenir un dossier.

Des vœux à confirmer en juin, avec l'ordre de préférence. Pour augmenter ses chances d'être retenu, bien évaluer son niveau avec l'aide des professeurs.

► Attention ! **toujours prévoir une double inscription prépa et université** afin d'avoir une solution de repli en cas de refus et pour faciliter une éventuelle réorientation.

► Voir le calendrier p. 4-5.

INFO +

Après les prépas, les grandes écoles

● Les **écoles d'ingénieurs** proposent une formation en 3 ans, le plus souvent. Les écoles généralistes recrutent plutôt à l'issue des prépas scientifiques MP, PC et PSI. Les écoles à dominante « technologique », plutôt après des prépas PT et TSI. Les écoles de chimie accueillent des élèves des prépas TPC. Les écoles d'agronomie et celles spécialisées en géologie-environnement privilégient les élèves des prépas BCPST.

● Les quatre **écoles vétérinaires** mènent en 5 ans au diplôme de docteur vétérinaire. Elles recrutent sur prépas BCPST.

● Les **écoles de commerce** forment en 3 ans aux métiers de la gestion, du management, du marketing, de la finance. Elles recrutent à l'issue des prépas économiques et commerciales, mais aussi des prépas ENS-Lettres via l'option Lettres et sciences humaines des concours.

● Les **instituts d'études politiques** sont accessibles sur épreuves et entretien. Le passage par une classe prépa est un atout.

● Les **écoles normales supérieures** (ENS) d'Ulm, Lyon et Cachan préparent en 4 ans aux métiers de l'enseignement à un haut niveau. Toutes les filières d'études y sont enseignées, d'où un accès post-prépas scientifiques, littéraires, artistiques ou économiques.

● L'**École des chartes** forme en 3 ans des archivistes paléographes. On y accède à l'issue d'une prépa Chartes ou à l'issue d'une prépa ENS Ulm Lettres.

● L'**École spéciale militaire Saint-Cyr** prépare aux carrières d'officier dans l'armée de terre. Accès post-prépas Saint-Cyr Lettres, sciences (MP, PC et PSI) et économiques.

Les **grandes écoles militaires** (Navale, École de l'air...) recrutent sur prépas scientifiques.

Les écoles spécialisées



© JÉRÔME PALLÉ/ONISEP

Après le bac, des écoles spécialisées forment à un **métier précis** et délivrent un diplôme reconnu. Pour élèves motivés pour un secteur précis...

À LIRE



LES ÉCOLES D'ARCHITECTURE

Vingt écoles publiques préparent au **métier d'architecte** et quatre à celui de **paysagiste**. Elles délivrent un diplôme d'État (DE).

Durée : 5 ans. **Accès** : sur dossier, avec le bac. Les bacheliers S sont majoritaires. Forment également des architectes : une école privée (ESA) et une école d'ingénieurs à Strasbourg (INSA).

LES ÉCOLES D'ART

Elles préparent aux **métiers du graphisme** ou du **design** pour la mode, la publicité, l'édition, la communication, l'aménagement d'espace... Privées ou publiques, elles se distinguent surtout par leur réputation auprès des professionnels.

Durée : 2 à 5 ans. **Accès** : sur dossier de travaux personnels, concours et entretien, avec le bac.

● Les plus connues sont les **écoles nationales supérieures d'art** : Beaux-Arts (ENSBA), Arts-Déco (ENSAD), Les Ateliers (ENSCI), toutes à Paris. Et l'École nationale de la photo à Arles.

● Les **écoles supérieures d'arts appliqués** (Estienne, Olivier-de-Serres, Duperré et Boule à Paris, ESAAT à Roubaix, ESAD à Strasbourg, Lycée Alain-Colas à Nevers, Lycée La Martinière-Terreaux à Lyon) préparent aux **DMA** et **BTS** (bac + 2), puis aux **DSAA** (bac + 4). Les places y sont rares, d'où une sélection sévère.

● Nombre d'**écoles nationales, régionales ou municipales des beaux-arts** délivrent par ailleurs des diplômes nationaux : DNAT, DNAP (bac + 3), DNSEP (bac + 5).

● Les **écoles privées** sont souvent très chères. Certaines sont prestigieuses (Penninghen, ECV, Camondo...).

LES ÉCOLES D'INGÉNIEURS

Une centaine d'**écoles d'ingénieurs** recrutent au niveau du bac : les INSA, les ENI, les écoles de la FESIC, des écoles de chimie...

Durée : 5 ans (2 ans en cycle préparatoire ; 3 ans en cycle ingénieur). **Accès** : sur concours avec le bac S, mais aussi STI, STL, STPA ou STAE (STAV à partir de 2008).

LES ÉCOLES DE CINÉMA, MUSIQUE, SPECTACLE

● Pour l'audiovisuel, seule l'**École de l'image** à Paris recrute dès le bac. Elle forme au cinéma d'animation, à l'image 3 D, au multimédia et à la photo.

● Les **écoles nationales de musique et de danse** forment les artistes. Elles sont accessibles avec le bac, mais il faut avoir suivi des cours au conservatoire.

● Les **écoles nationales d'art dramatique** (ESAD, CNSAD) n'admettent pas les débutants. Quelques écoles publiques reconnues proposent des formations en 2 ou 3 ans accessibles sur concours. Les écoles privées, ouvertes à tous, sont de qualité variable.

INFO +

Bien choisir son école

Dans certains secteurs comme les arts, l'audiovisuel, le tourisme ou le commerce, **les écoles privées sont nombreuses et de qualités inégales**. Informez-vous : depuis quand l'école existe-t-elle ? Comment sélectionne-t-elle ses élèves ? Quels sont les résultats aux examens ? Que recouvrent les frais de scolarité ? L'insertion professionnelle à la sortie de l'école est-elle bonne ?

Il est important de savoir quel est le diplôme délivré. Un diplôme d'ingénieur est dit RCT quand il est reconnu par la commission des titres. Un diplôme consulaire est délivré par une école de la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie), et un diplôme visé, par une école reconnue de l'État. Certains syndicats professionnels octroient des labels qualité : ainsi, le Conseil français des architectes d'intérieur (CFAI).

Tenir jusqu'au bout

Ces formations menant à un diplôme précis, mieux vaut être sûr de sa motivation. D'autant qu'il n'y a pas de diplôme intermédiaire : il faut achever le cursus complet pour avoir un titre. En cas d'échec ou d'abandon, rares sont les possibilités de réorientation.

LES ÉCOLES DE COMMUNICATION

● Les écoles d'attachés de presse ou de chargés de relations publiques sont souvent privées et très chères.

Durée : 4 ans (2 cycles de 2 ans).

Accès : sur dossier, tests et entretien à bac ou plutôt bac + 1.

● Sur les douze écoles de journalisme reconnues par la profession, seules deux recrutent dès le bac : les IUT information-communication de Tours et Lannion, qui délivrent un diplôme universitaire de technologie.

Durée : 2 ans. **Accès :** sur concours ; les admis ont souvent un bac + 2, + 3.

LES ÉCOLES DE COMPTABILITÉ, COMMERCE OU GESTION

● Les écoles de la filière expert-comptable dispensent des formations à différents niveaux, menant à des diplômes spécifiques. Le premier est le diplôme de comptabilité et gestion (DCG préparé aussi dans certains lycées).

Durée : 3 ans. **Accès :** sur dossier avec le bac S, ES, voire STG.

● Les écoles spécialisées dans la distribution, la vente ou le commerce international, sont nombreuses.

Signalons les écoles consulaires organisées en réseau : les instituts de force de vente (IFV), les écoles de gestion et de commerce (EGC), les écoles de commerce et de distribution (ECD), l'Académie de commerce international (ACI). La qualité de ces écoles est reconnue sur le marché du travail.

Durée : 1 à 3 ans. **Accès :** sur concours.

● Une cinquantaine d'écoles supérieures de commerce recrutent des bacheliers S, ES et STG.

Durée : 4 à 5 ans. **Accès :** sur concours.

LES ÉCOLES INDUSTRIELLES

Quelques écoles préparent aux fonctions s'exerçant dans l'industrie : qualicien, chargé de maintenance, de gestion de production, des achats...

Elles sont présentes en chimie, dans l'environnement, la sécurité, l'emballage, la mécanique, le textile. Les plus nombreuses concernent le technico-commercial, l'électronique et surtout l'informatique.

Durée : 2 à 4 ans. **Accès :** sur dossier, voire tests et entretien avec un bac S ou STI.

LES ÉCOLES PARAMÉDICALES

Elles préparent aux métiers de pédicure, d'ergothérapeute, d'orthoptiste... et délivrent un diplôme d'État (DE), un certificat de capacité.

Durée : de 1 an pour l'aide-soignant à 3 ans

pour le kinésithérapeute. 3 ans, le plus souvent. **Accès :** sur concours avec le bac.

Les admis sont souvent des bacheliers S ou STL. Toutefois, les concours d'infirmier accueillent volontiers les bacheliers SMS. Attention : certaines écoles recrutent à l'issue du concours de fin de 1^{re} année de médecine : kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricien (se renseigner).

La sélection est sévère. Une année de préparation est souvent nécessaire.

À noter : les formations d'audioprothésiste, d'orthoptiste et d'orthophoniste sont dispensées à l'université.

LES ÉCOLES DU SECTEUR SOCIAL

Elles préparent aux métiers d'assistant de service social, d'éducateur de jeunes enfants, d'éducateur spécialisé, d'animateur... et délivrent un diplôme d'État (DE).

Durée : 2 à 3 ans. **Accès :** sur concours avec le bac. Une préparation est alors nécessaire. Les animateurs doivent avoir déjà une expérience dans l'animation.

À noter : les DE d'assistant de service social et d'éducateur spécialisé peuvent se préparer en 1 an après le DUT carrières sociales option assistance sociale ou éducation spécialisée.

LES INSTITUTS D'ÉTUDES POLITIQUES

Au nombre des grandes écoles, les instituts d'études politiques (IEP) forment à des domaines variés : communication, relations internationales, économie-gestion...

Durée : 5 ans. **Accès :** sur épreuves avec le bac (en juillet-août). Dans certains IEP, les bacheliers reçus avec mention TB peuvent être dispensés des épreuves. Retrait des dossiers de candidature : en février-mars. ●

S'inscrire en écoles

► Attention aux dates.

Les inscriptions commencent dès septembre pour les écoles du secteur social, en décembre pour les écoles paramédicales ou d'art, en février-mars pour les écoles d'architecture...

► Les épreuves de sélection se déroulent avant même l'examen du bac.

► Certaines écoles d'ingénieurs ont mis en place une procédure commune d'inscription via les sites www.admission-postbac.fr ou www.grandesecoles-postbac.fr.

► Les écoles de commerce recrutent souvent via des banques d'épreuves communes. Inscription dès janvier sur les sites : www.concours-acces.com ; www.concours-pass.com ; www.concours-prism.com ; www.concours-sesame.net ; www.concours-team.net.

► Voir le calendrier p. 4-5.

INFO +

À bac + 2, 3 ou 4, d'autres écoles

Les écoles ne recrutent parfois qu'après plusieurs années d'études supérieures. C'est le cas de la plupart des écoles de journalisme ou de documentation, mais aussi des formations professionnelles pour devenir avocat, magistrat, notaire... Sans parler des grandes écoles (écoles d'ingénieurs, de gestion, écoles normales supérieures, écoles d'officiers > voir p. 15).

Des formations en un an

Il existe des formations en un an après le bac : mention complémentaire (MC) ; certificat de spécialisation agricole (CSA) ; certificat consulaire ; formation complémentaire d'initiative locale (FCI). Proposées sur des créneaux pointus, elles facilitent l'insertion professionnelle.

Que faire sans le bac ?

Certaines écoles acceptent les non-bacheliers, mais **le mieux est de repasser le bac**.
90 % de ceux qui se représentent le réussissent.

Se représenter au bac

Le passeport le plus sûr pour continuer ses études reste le bac. Si vous avez échoué, vous pouvez le repasser l'année suivante, avec de bonnes chances de l'obtenir.

- **Refaire une année de terminale** est la meilleure solution. Dès l'annonce des résultats, adressez-vous à votre proviseur pour obtenir l'autorisation de redoubler dans votre lycée. En cas de refus, faites votre demande auprès d'un autre lycée.

À noter : l'inscription n'est pas automatique. Pour les adresses, contactez le CIO (voir adresses p. 59).

- **Se présenter en candidat libre** permet de conserver les notes $\geq 10/20$ obtenues la première fois. On ne repasse que les épreuves où l'on a eu des difficultés. Attention ! Travailler seul demande une grande motivation. Le taux de réussite en candidat libre est inférieur à celui des lycéens. Un conseil, se préparer. Le Centre national d'enseignement à distance (CNED, www.cned.fr) permet de le faire par correspondance. Des cours du soir sont dispensés par les mairies ou des organismes. Les bacheliers qui préparent l'examen tout en travaillant doivent se renseigner au CIO sur les modules de repréparation aux examens par alternance (MOREA).

Ne pas oublier de s'inscrire aux épreuves du bac dès octobre via le serveur Inscrinet accessible à partir du site du rectorat

<https://ocean.ac-dijon.fr/inscrinetBAC/>

Préparer un diplôme

Quelques formations supérieures s'ouvrent aux élèves ayant échoué à l'examen du bac. Certaines exigent le « niveau bac » (au moins 8/20 de moyenne au bac).

- **Les écoles accessibles sans le bac** sont le plus souvent privées et chères. Sachez choisir votre établissement. Renseignez-vous sur les frais de scolarité, le déroulement des études... Parmi les secteurs les plus accueillants : la distribution et l'automobile (instituts de formation de vente automobile ou écoles de vente Renault ou Peugeot). Certaines écoles privées permettent aux non-bacheliers de préparer des BTS dans les domaines du tourisme, de la comptabilité, du secrétariat, du commerce... Préférez celles dépendant des chambres de commerce et d'industrie, proches du monde professionnel et reconnues par l'État.

- **La capacité en droit** est accessible aux jeunes âgés de 17 ans au moins. Elle se prépare sur 2 ans en cours du soir ou avec le CNED et permet de s'inscrire en licence de droit ou DUT carrières juridiques. Le taux d'échec en 1^{re} année est élevé, car le travail exigé est important.

- **La capacité en gestion** est un diplôme universitaire de niveau équivalent au bac. Cette voie est difficile, car on ne peut s'y préparer qu'avec le CNED.

Se professionnaliser

Une formation professionnelle augmente les chances d'insertion sur le marché du travail.

Plusieurs parcours sont possibles :

- **Préparer un bac professionnel** (en 1 an le plus souvent), sous statut scolaire ou en apprentissage, est possible, mais vous ferez préalablement l'objet d'une décision de positionnement. Chaque académie dispose d'une liste des formations. Contactez le CIO le plus proche de votre domicile.

- **Suivre une formation complémentaire d'initiative locale (FC)** permet d'acquérir un complément de formation professionnelle ou une double compétence en 1 an. Préparée en lycée, la FC concerne surtout les bacheliers technologiques et professionnels.

- **Préparer un certificat consulaire** permet d'acquérir une formation professionnelle reconnue sur le marché du travail. Proches des entreprises, les chambres de commerce et d'industrie (CCI) assurent dans toute la France des formations dans divers secteurs d'activité et à différents niveaux. Elles sont payantes et accessibles sur dossier ou examen, www.acfci.cci.fr.

À LIRE



Reprendre des études plus tard

INFO +

Si vous n'avez pas trouvé de place, vous pourrez réessayer par la suite :

- Le diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU), préparé en 1 an à l'université, permet de s'inscrire dans le supérieur. Il faut **avoir interrompu ses études depuis 2 ans** au moins et justifier d'une activité professionnelle.
- Le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) propose des certificats professionnels accessibles au niveau bac. **Cours du soir, le samedi** et parfois à temps plein, www.cnam.fr.
- Les organismes de formation continue, dont l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA), mettent en place chaque année des **stages menant à des qualifications professionnelles**, www.afpa.fr.
- Le dispositif de **VAE** permet de valider les « acquis de l'expérience » en vue d'un diplôme.

Entrer dans la vie active

Vous pouvez présenter les **concours de catégorie C de la fonction publique** et accéder à des postes d'agents administratif ou technique. La concurrence est forte. Vous pouvez vous engager pour **5 ans dans l'armée** et y suivre une formation militaire et technique. Le choix des métiers est vaste.

Bilan

Je vérifie que j'ai retenu l'essentiel...

... en répondant par V (vrai) ou F (faux) aux affirmations suivantes.

- 1 - Les écoles paramédicales et sociales sont accessibles après le bac avec un concours très sélectif. V F
- 2 - La plupart des inscriptions post bac passent par une procédure informatisée par l'internet. V F
- 3 - Une licence est validée par 180 crédits qui correspondent à un certain nombre d'unités d'enseignement réparties sur 6 semestres. V F
- 4 - Pour demander une bourse d'enseignement, il faut remplir plusieurs dossiers. V F
- 5 - Après une licence, on ne peut poursuivre ses études qu'en master. V F
- 6 - Les DUT sont acquis par un examen final. V F
- 7 - Les classes prépas ne concernent que les bacheliers généraux. V F
- 8 - Les chances d'intégrer une grande école après une classe prépa sont les mêmes quelle que soit la spécialité (scientifique, économique, littéraire). V F
- 9 - Les BTS et les DUT peuvent se faire par l'apprentissage. V F
- 10 - Les prépas sont réservées exclusivement aux « têtes de classe ». V F
- 11 - Il est indispensable de passer par une classe prépa pour entrer en école d'ingénieur ou de commerce. V F
- 12 - L'université peut donner une formation professionnelle. V F

1 - Vrai. Des écoles préparent aux métiers d'orthoptiste, d'orthophoniste, d'ergothérapeute... (certains recrutent à l'issue du concours de fin de première année de médecine) et d'autres écoles forment des éducateurs, des assistants sociaux... Voir p. 50.
2 - Vrai. Voir p. 4 - 5 : le calendrier des inscriptions.
3 - Vrai. Ces crédits sont capitalisables, c'est-à-dire qu'ils sont définitivement acquis. Voir p. 10.
4 - Faux. Le dossier social étudiant (DSE) permet une démarche unique pour demander une bourse, un logement... Voir p. 8.
5 - Faux. Mais on peut aussi entrer en école d'ingénieur, en école de commerce, en école de journalisme... Voir p. 15.
6 - Faux. Le DUT est délivré sur la base d'un contrôle continu des connaissances. Voir p. 12.
7 - Faux. Des classes prépas sont réservées aux bacheliers technologiques. Voir p. 14.

8 - Faux. Plus de 8 élèves de prépa sur 10 intègrent une grande école d'ingénieur ou de commerce : seulement 1 sur 10 intègre une grande école littéraire. Voir p. 15.
9 - Vrai. Mais ces deux diplômes ne sont pas les seuls qui peuvent se préparer par l'apprentissage. On peut, par exemple, devenir ingénieur en tant qu'apprenti. Voir p. 12 et 13.
10 - Faux. L'important est d'avoir un bon niveau et de solides capacités de travail. Voir p. 14.
11 - Faux. On peut entrer en école d'ingénieurs ou de commerce après le bac ou après des études à l'université (licence, DUT) ou encore un BTS. Voir p. 10, 12, 13, 15.
12 - Vrai. DUT, licences pro, masters pro... l'université délivre de nombreux diplômes donnant accès au monde du travail. Voir p. 6.